



JEUNES DE MACON SPORTS
PROCÈS-VERBAL DE VÉRIFICATION
DES COMPTES FINANCIERS
Saison 2021 - 2022
(du 01/09/2021 au 31/08/2022)

Le 3 novembre 2022, en présence de M. Pierre CHATAGNIER, président de l'Association, et d'un autre membre du Comité, M. Michel GANDRÉ, trésorier, m'a présenté l'ensemble des documents comptables dont il a la charge et plus spécialement :

- la liste des recettes et des dépenses,
- le dossier des pièces comptables,
- les éléments des salaires et des charges sociales,
- les relevés bancaires et la caisse en espèces.

Les sondages auxquels j'ai procédé m'ont permis de constater que les dépenses et les recettes ont été reportées de manière la plus exacte et que la comptabilité est tenue correctement.

Puis j'ai examiné les relevés des comptes ouverts auprès du Crédit Mutuel et j'ai vérifié également le solde de la caisse.

Je note :

- que la saison s'est déroulée normalement, contrairement aux 2 saisons passées qui avaient été perturbées par les aléas du Covid 19.
- que les cotisations des adhérents, en forte progression pour les activités Adultes, représentent près de la moitié des recettes de l'exercice,
- que les subventions représentent 22 % des recettes totales,
- que l'Association a sollicité un Comité d'Établissement et a obtenu un don substantiel,
- que l'Association a assuré la buvette de 1-2-3-Mâcon, ce qui lui a permis une recette nette appréciable,
- que l'avoir de l'Association (environ 38 200 €) lui permet d'avoir une trésorerie couvrant un peu plus d'une année de fonctionnement d'un exercice normal.

Les résultats dudit exercice se résument comme suit :

Total des dépenses : 28 437,48 €

Total des recettes : 31 276,29 €

Excédent de l'exercice : **2 838,81 €**

J'atteste qu'au 31 août 2022, à la clôture de l'exercice 2021 / 2022, l'Association Jeunes de Mâcon Sports disposait d'un avoir de : **38 195,34 €**.

En l'état, je peux qualifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Je propose à l'Assemblée Générale d'approuver les résultats dudit exercice.

Le Vérificateur aux Comptes,

Jacques BOURSIER